

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **39-40 (1967)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation

30

Assemblée générale ordinaire

Samedi 6 mai 1967, à 17 h. 15, au Palais des Arts et des Congrès (petite salle) à Lucerne.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 1966 à Saint-Gall.
2. Rapport sur l'exercice 1966.
3. Comptes de l'exercice 1966.
4. Rapport des vérificateurs des comptes.
5. Elections:
 - a) deux membres du comité,
 - b) vérificateurs des comptes.
6. Divers et propositions individuelles.

Rapport annuel et comptes de l'exercice 1966

Généralités

Le comité a liquidé en deux séances les affaires courantes. Nous avons accordé à 6 coopératives d'habitation des nouveaux cautionnements. Par ailleurs le montant d'un cautionnement accordé précédemment a été augmenté. Le nombre des cautionnements accordés a passé de 44 à 49.

L'évolution de la construction d'immeubles par des coopératives n'a pas atteint le niveau espéré. Les six cents millions accordés par la Confédération pour l'encourage-

ment à la construction ont néanmoins stimulé les autorités cantonales en les engageant à vouer leur attention à la solution du problème du logement.

Dans plusieurs cantons et communes il existe encore des conditions favorables à la construction malgré la hausse du prix des terrains (à proximité des villes) et celle du taux de l'intérêt hypothécaire. Il semble toutefois que sur le plan international, le taux de l'intérêt a tendance à se stabiliser, de sorte que nous pouvons espérer que sur le marché intérieur la hausse du taux s'arrêtera en 1967. Si le tassement du taux de l'intérêt peut se réaliser, il sera possible ces prochaines années de mettre sur le marché davantage de logements à loyer modéré que ce ne fut le cas en 1965 et 1966.

Notre coopérative de cautionnement a maintenant dix ans d'existence. En jetant un coup d'œil sur le travail accompli, il est de notre devoir de rendre hommage aux initiateurs de cette œuvre de solidarité; MM. Fritz Nussbaumer et Heinrich Gerteis, tous deux décédés. Fritz Nussbaumer en fut le créateur, il étudia toute la question de très près, rédigea les statuts et le règlement, il fut secondé dans ses travaux par Heinrich Gerteis, à l'époque secrétaire central de l'USAL.

Aujourd'hui notre coopérative de cautionnement hypothécaire est bien enracinée, elle a déjà rendu de précieux services à de nombreuses coopératives d'habitation, en cautionnant les hypothèques de deuxième, voire troisième rang et en assurant ainsi le financement complet de projets intéressants. Le soussigné se doit de remercier sincèrement tous les collaborateurs qui se dévouent à cette œuvre de solidarité coopérative.

Effectif des membres au 31 décembre 1966

	Nombre de membres		Parts sociales souscrites	
	1966	1965	1966	1965
a) Coopératives de construction et d'habitation	183	174	547 600.—	480 200.—
b) Coopératives de droit public et privé	12	12	130 300.—	132 300.—
c) Etablissements bancaires	2	2	110 000.—	110 000.—
d) Membres individuels	10	10	1 700.—	1 700.—
	207	198	789 600.—	724 200.—

Le capital en parts sociales de 789 600 fr. était entièrement versé au 31 décembre 1966.

Le capital de garantie souscrit, s'élevant à 108 500 fr., est resté sans changement.

Organes de la coopérative

Conformément à l'article 30 des statuts, l'assemblée générale de 1967 devra élire le comité pour une durée de quatre ans. Le comité sortant de charge en fin du présent exercice est constitué comme suit:

Président: Hans Portmann, Riehen.

Vice-présidents: Robert Gerber, professeur, Neuchâtel, et D^r Rudolf Schaller, Zurich.

Caissier: Hans Bänninger, directeur (ZKB), Zurich.

Secrétaire: Emil Matter, directeur, Riehen.

Procès-verbaux: Armin Brosi, Thoune.

Assesseurs: Albert Meier, Saint-Gall; Karl Zürcher, secrétaire de l'USAL, Saint-Gall; Rudolf Riedi, Winterthour.

La Commission d'examen qui préavise les demandes de cautionnement est composée de trois membres du comité: H. Portmann, H. Bänninger et D^r R. Schaller.

Les vérificateurs des comptes sont: J. Glauser, Bienne; K. Gnehm, Zurich, et G. Ayer, Fribourg. Les suppléants sont: F. Boss, Thoune, et H. Knutti, Bâle.

31

Statistique des cautionnements 1966

	Nombre	Fr.
a) Cautionnements effectués au 31 décembre 1965	44	5 044 745.80
Augmentation: nouveaux prêts hypothécaires cautionnés	6	2 559 500.—
le montant d'un prêt déjà accordé a été augmenté de	—	30 000.—
	50	7 634 245.80
Diminution: remboursement d'un prêt	1	2 686.75
Amortissement durant l'exercice 1966	—	327 135.40
Cautionnements effectifs au 31 décembre 1966	49	7 304 423.65
b) Cautionnements accordés mais non encore effectués au 31 décembre 1966	10	3 195 000.—

Les prêts hypothécaires, cautionnés par notre coopérative, furent consentis par les banques et institutions suivantes:

Banque Centrale Coopérative, Bâle	4	367 750.—
Banque Centrale Coopérative, Zurich	5	861 000.—
Banque Cantonale de Thurgovie, Frauenfeld	1	93 500.—
Banque Cantonale de Saint-Gall, Saint-Gall	5	510 250.—
Banque Cantonale de Berne, Berne	3½	241 750.—
Banque Cantonale de Schwyz, Schwyz	2	50 500.—
Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse, Soleure	1	77 000.—
Banque Cantonale de Soleure, Soleure	1	230 000.—
USC Bâle	1	189 350.—
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel	1	61 617.40
Banque Cantonale Glaronnaise, Glaris	1	90 000.—
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg	1	147 253.25
Banque Cantonale Lucernoise, Lucerne	1½	291 028.—
Caisse d'Epargne de l'Administration, Saint-Gall	1	157 000.—
Banque Cantonale d'Argovie, Aarau	1	435 000.—
Banque Cantonale de Zurich, Zurich	18	3 355 450.—
	49	7 304 423.65

Immeubles cautionnés par canton:

Argovie	2	Report	14
Bâle-Ville	1	Schaffhouse	1
Berne	1	Schwyz	2
Fribourg	6	Saint-Gall	6
Glaris	1	Soleure	2
Lucerne	1	Thurgovie	1
Neuchâtel	2	Zurich	23
	A reporter		14
			49

Bilan au 31 décembre 1966

(Avant la répartition du bénéfice)

	Actif	Passif
Banques ZKB	35 287.—	
GZB	18 399.60	
Titres	925 000.—	
Impôt anticipé	2 050.20	
Mobilier	1.—	
Actif transitoire (int. couru)	4 176.15	
Capital en parts sociales		789 600.—
Réserve-ducroire		137 500.—
Passif transitoire		2 975.—
Pertes et profits:		
Report 1965	422.55	
Bénéfice 1966	54 416.40	54 838.95
	984 913.95	984 913.95

Pertes et profits

	Charges	Produits
Indemnités et séances du comité	3 791.50	
Impôts et contributions	3 188.95	
Frais généraux	976.—	
Cotisations AVS	26.40	
Report de l'exercice précédent		422.55
Intérêts actifs		34 770.25
Primes de cautionnement		25 219.—
Finances d'admission		80.—
Finances d'inscription et d'examen		2 330.—
Solde = Bénéfice à disposition	54 838.95	
	62 821.80	62 821.80

Propositions du comité

A la réserve-ducroire	27 500.—
Intérêt 3½% aux parts sociales	27 052.70
Report à PP c/nouveau	286.25
	54 838.95

Pour le comité

Le président: H. Portmann. Le caissier: H. Bänninger.

Trad. R. Gerber.